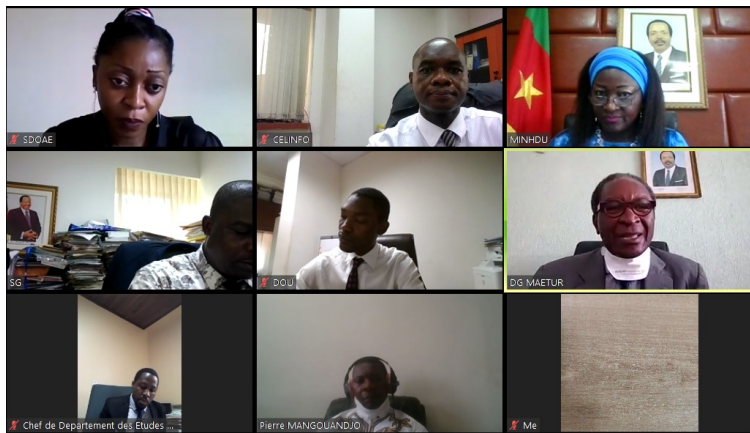


There are no translations available.



Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Célestine Ketcha Courtès, a présidé en visioconférence, ce mardi 28 avril 2020, une réunion de restitution des résultats obtenus dans le cadre des missions confiées au groupe de travail restreint MINH DU-MAETUR., aux fins d'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la mise en œuvre des projets de rénovation, urbaine. Parmi les intervenants, l'on notait la présence du Directeur Général de la Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR), président de ce groupe de travail.

Au sujet des objectifs de la rencontre, Mme le Ministre a, dans son propos liminaire, indiqué que celle-ci visait « à partager les résultats obtenus dans le cadre de cette première partie des travaux du groupe, mais également à s'accorder et orienter, le cas échéant, les objectifs, visés dans la suite des travaux de cette instance ». Elle a aussi rappelé qu'en 2005, le Gouvernement, à travers le Département ministériel dont elle a la charge, s'est lancé dans un vaste programme de restructuration des quartiers précaires dans six villes pilotes.

A l'issue de la présentation desdits résultats par le Sous-Directeur des Opérations d'Aménagement et d'Embellissement, Christelle Indjike, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a prescrit qu'un plaidoyer soit adressé au Chef de l'Etat. Ceci pour permettre que les projets de restructuration soient pris en compte par les plus hautes autorités et bénéficient des financements comme les autres. Dans la même veine, Célestine Ketcha Courtès a ordonné la création des comités locaux de travail (comprenant des responsables des services déconcentrés du MINH DU), ainsi que l'organisation des visioconférences avec les nouveaux maires, en prélude aux rencontres futures.